

Repères

septembre 2021
n° 277

le magazine de la ville de Saran

PLUm

Plan Local d'Urbanisme métropolitain

L'avenir de Saran s'esquisse

Dossier page 4

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



28 juin.

Aux Chimoutons, les travaux de réhabilitation des logements et des aménagements extérieurs se poursuivent sous l'œil de l'équipe municipale, en visite sur le chantier.



4 juillet.

Le traditionnel Cyclo spectacle s'est déroulé au rythme des déambulations cyclables à la rencontre des artistes en représentation dans toute la ville.



UN ÉTÉ
EN FÊTE
Journées festives

21 juillet – Square Pierre-Sémard
28 juillet – Parc du Château de l'Étang



7 juillet.
Jour de Fête à la Médiathèque



13 juillet.

Après un concert de la fanfare festive Baby Brass Band, le feu d'artifice a été tiré depuis le lac de la Médecinerie.



14 juillet.

La cérémonie du 14 juillet s'est tenue dans le parc du château de l'Étang en présence des élus Saranais, des sapeurs-pompiers, des représentants du personnel de l'administration pénitentiaire, des secouristes de la Croix Blanche Loiret, accompagnée d'une prestation de l'Harmonie Intercommunale Fleury/Saran.



29 juillet.

La projection en plein air du film « le Roi Lion » au Lac de la Médecinerie a rassemblé un public venu en nombre, dans une ambiance conviviale et familiale.

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Travaux/Aménagements	p.8
Métier d'À venir	p.10
Action jeunesse	p.11
Loisirs jeunes	p.12
Brèves	p.13
En terrasse	p.14
On en parle	p.16
Info social	p.17
Vie visage	p.18
Restauration municipale	p.20
Espace public	p.21
Association	p.22
Dans le rétro	p.23
Carnet de route	p.23



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.saran.fr



Monavis-citoyen



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

UN PLU MÉTROPOLITAIN PLUS CONTRAIGNANT

Dans ce dossier de Repères, nous abordons le Plan Local d'Urbanisme qui depuis 2017 intègre les compétences d'Orléans Métropole. Soucieux de ne pas laisser faire n'importe quoi à Saran, nous nous sommes fortement impliqués avec les services municipaux dans son élaboration. De nombreuses avancées y ont été inscrites afin de mieux maîtriser l'urbanisation de la commune qui pouvait parfois se faire au détriment des riverains. Nous avons également rendu non-construisibles des secteurs qui l'étaient. Il faudra s'attendre à des réclamations, j'en ai bien conscience car ces nouvelles règles plus contraignantes bloqueront certains projets personnels comme les extensions d'habitation ou des divisions de terrains. Mais cela permettra aussi de préserver le cadre de vie de certains quartiers pour lesquels la trop forte densification n'était pas souhaitable. Maintenant, la parole aux habitants, l'enquête publique vous permettra de vous exprimer sur ce projet.

POUR LA RENTRÉE, SORTEZ !

Certains ont eu la chance de partir en vacances et d'autres sont restés à Saran cet été. J'espère que dans tous les cas, vous avez pu profiter pleinement de ces 2 mois de repos (et de répit).

Les nombreuses animations proposées tout l'été par le pôle culturel, le service jeunesse, le service action sociale ont permis à de nombreux habitants de profiter de moments conviviaux et chaleureux entre voisins, amis et en famille, malgré la météo mitigée. Les animations sportives, aux centres de loisirs ou en séjours vacances ont également permis à petits et grands de ne pas s'ennuyer en profitant d'activités variées et de qualité.

Maintenant, la rentrée arrive et avec elle la reprise tant attendue des associations. Le Forum des associations qui se tient le 4 septembre devant la mairie, dans le gymnase Jean-Moulin et la salle des Fêtes est le rendez-vous à ne pas manquer. Les clubs et associations vous renseigneront et vous aurez ainsi la possibilité de vous inscrire ou de vous engager en tant que bénévole. Ce rendez-vous que nous souhaitons festif sera bien sûr ponctué d'animations et de démonstrations en tout genre. Un avant-goût de ce qui nous attendra tout au long de l'année.

DES OUVERTURES DE CLASSE

L'autre bonne nouvelle de cette rentrée, c'est l'ouverture de 2 classes supplémentaires pour réduire les effectifs des classes de CP et CE1. Les effectifs scolaires sont stables et ces ouvertures sont avant tout bénéfiques aux enfants. Cela leur permettra de s'instruire dans les meilleures conditions possible.

Maryvonne Hautin

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• Directrice de la publication :

Maryvonne Hautin, maire.

• Responsable du service communication :

Simon Picard

• Rédaction, photographies (D. Vandeveld)

et mise en pages : Service communication

02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• Diffusion : par nos soins.

• Impression : Imprimerie Prévost Offset.

• Tirage : 9 000 exemplaires.

• ISSN : 0153-7016

• Dépôt légal : septembre 2021

• Imprimé sur papier FSC recyclé

• Numéros de licence :

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

PLUm

L'avenir de Sa

DOSSIER RÉALISÉ PAR ARNAUD GUILHEM

Le premier Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), co-élaboré par Orléans métropole et les 22 communes, définit l'évolution et les aménagements que connaîtront vraisemblablement la commune au cours de la prochaine décennie. Cette feuille de route fait l'objet en ce mois d'une enquête publique. Son adoption par le Conseil Métropolitain est prévue au printemps 2022.



?

Qu'est-ce que le PLUm ?

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) constitue un projet global d'urbanisme et d'aménagement sur l'ensemble de la Métropole.

Co-élaboré par Orléans Métropole et les communes, il détermine les règles d'utilisation du sol et précise les orientations d'aménagement sur le territoire métropolitain pour les 10 années à venir.

Trois ans de réflexion et de co-élaboration entre Orléans Métropole et ses 22 communes, un document de plus de 8 200 pages... Le projet de PLUm a reçu un avis favorable de l'ensemble du Conseil Municipal, lors de sa séance du 2 juillet dernier. Son objectif est ambitieux : il entend mettre en œuvre au cours des dix prochaines années un plan d'urbanisme et d'aménagement cohérent à l'échelle des 22 communes de la métropole. Cette feuille de route intercommunale, validée en conseil métropolitain en avril dernier, tiendra compte de l'identité de chaque commune tout en accompagnant son développement. Ainsi, le PLUm prendra le relais des PLU (Plan Local d'Urbanisme), Orléans Métropole étant com-

pétente depuis 2017 en matière d'élaboration de ce document commun.

À Saran, « Nous avons déjà avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) un document où nous avons posé les bases en 2016 » mentionne **Maryvonne Hautin**. « Le PLUm propose des règles harmonisées entre les communes. Il s'agit d'un travail important réalisé ensemble par les services de la Ville, ceux de la Métropole et les élus ». Pour élaborer le PLUm, « Nous ne sommes pas partis d'une feuille blanche. On a valorisé les PLU et une vision globale. Une vision plus cohérente sur le territoire intercommunal. On tend vers un projet de territoire commun » explique **Amandine Serreau, Directrice du service Aménagement de la Ville**.

Le Domaine du Clos Vert
(derrière le centre de loisirs Marcel-Pagnol)

ran s'esquisse



Dans les faits, ce plan d'urbanisme et d'aménagement intercommunal ne modifie pas les objectifs définis par et pour Saran dans son PLU. Soit : développer dans le Bourg un cœur de ville, bien connecté aux quartiers environnants, valoriser les composantes naturelles et agricoles de la commune, et enfin, affirmer le rôle de Saran en tant que ville d'entrée Nord de la Métropole

La nécessaire préservation des espaces naturels et agricoles

Afin d'élaborer le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), Orléans Métropole et ses 22 communes ont rédigé préalablement le PADD (Projet d'Aménagement

et de Développement Durable), qui a été débattu en conseil métropolitain en juillet 2019. Ce document majeur définit ainsi les grandes orientations et le cap à suivre (voir encadré).

Dans le cadre du PLUm, l'accent est mis tout particulièrement sur la préservation des espaces naturels et agricoles sur l'ensemble des communes métropolitaines, soit pas moins de 67% du territoire (22 400 ha). L'ensemble des zones à urbaniser prévues dans les 10 ans à venir par l'ensemble des PLU des différentes communes représentait 1 367 hectares, soit près de 14 km². Avec le PLUm, ces nouvelles zones d'aménagement seront réduites de plus de 60% à seulement 490 hectares. Cette urbanisation plus sobre en



REGARDS#5

La Guignace



Le Bourg de Saran

Cent Arpents - Saranée



Cent Arpents - Saranée





Ancien aérodrome (Face à Oréliance)



Enquête publique

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), une enquête publique est organisée à Saran du **mardi 21 septembre au jeudi 4 novembre**.

Ce temps de concertation est l'occasion pour tous les habitants de s'exprimer sur ce dossier, de faire part de leurs remarques au commissaire enquêteur ou de les consigner sur le registre d'enquête.

Le PLUm est consultable en mairie.

Des permanences du commissaire enquêteur sont prévues.

Pour consulter le dossier complet du PLUm : www.orleans-metropole.fr/plum.

matière de consommation d'espaces naturels et agricoles favorisera la nature en ville et la qualité de vie. À Saran, près de 40 ha urbanisables vont ainsi repassées en zone naturelle ou agricole, comme par exemple le secteur du *Jeu de billes*, du *Bois du moulin* ou encore celui de la zone ouest de la ZAC des *Portes du Loiret*. La Ville avait anticipé cette démarche de longue date « les zones naturelles et agricoles représentent plus de 800 ha, soit 41% de notre territoire. C'est plus que la superficie totale de la ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle » indique Maryvonne Hautin.

Un développement plus équilibré

La protection des espaces naturels et agricoles ne devrait pas freiner le développement démographique et l'attractivité de la Métropole. La construction de 16 000 logements y est ainsi prévue durant ces 10 ans. Ceux-ci seront édifiés prioritairement en lieu et place de friches et autres « dents creuses ». « On s'étale moins, on recycle l'existant, on densifie l'habitat suivant le contexte (proximité de transports publics, de services) » explique Amandine Serreau. « On reconstruit la ville sur la ville, comme sur le site Quelle ou sur les anciens entrepôts de la Chatonnerie » résume **José Santiago, adjoint à l'espace public, au patrimoine et à l'environnement**.

Par le biais de ce nouvel équilibre, le

PLUm vise également à valoriser le commerce de proximité et la revitalisation des centres-bourgs, avec des règles d'implantation commerciale souples et l'absence de développement de nouvelles zones commerciales majeures sur le territoire métropolitain. « Le PLUm garantit aussi les spécificités des communes, leurs ambiances urbaines ou paysagères, leur histoire et les priorités qu'elles donnent à leur développement » souligne Amandine Serreau. Il est aussi vertueux en termes d'espaces verts. Il propose en effet de nombreux outils et prescriptions afin de favoriser la nature en ville (parcs et jardins publics, bassins...). Actuellement, la réglementation impose une proportion de 10% d'espaces verts sur chaque parcelle constructible. Demain, celle-ci sera portée à Saran entre 15 à 20% en centre-ville et à 35% en zone résidentielle. « En la matière, Saran est une des communes les moins contraignantes sur la Métropole. Le PLUm garantira ainsi des projets immobiliers qualitatifs, moins bétonnés sur la commune. Cela évitera la densification et des îlots de chaleur. Ce sera à la fois une contrainte et une plus-value » explique la responsable de l'aménagement de la Ville. « Le PLUm permet d'organiser les choses. Comme tout règlement, ça fonctionne et ça s'adapte » résume Maryvonne Hautin. « Nous avons essayé de préserver au maximum ce qui a été fait pour les Saranais depuis des années. Soit une proportion

d'environ un tiers de zones naturelles et agricoles, d'un tiers d'habitat et d'un tiers d'activités économiques et équipements publics. Nous avons essayé d'éviter les constructions anarchiques, d'autant plus dans des zones où nous ne le souhaitons pas, de restreindre aussi les zones d'activités économiques. Cela peut être restrictif pour certaines constructions, mais nous ne voulons pas développer la commune à outrance ».

À travers ce PLUm, et pour la première fois, une nouvelle logique s'esquisse : des espaces urbanisables vont redevenir des zones non-constructibles à hauteur de 40 ha à Saran.

Un cap et des objectifs

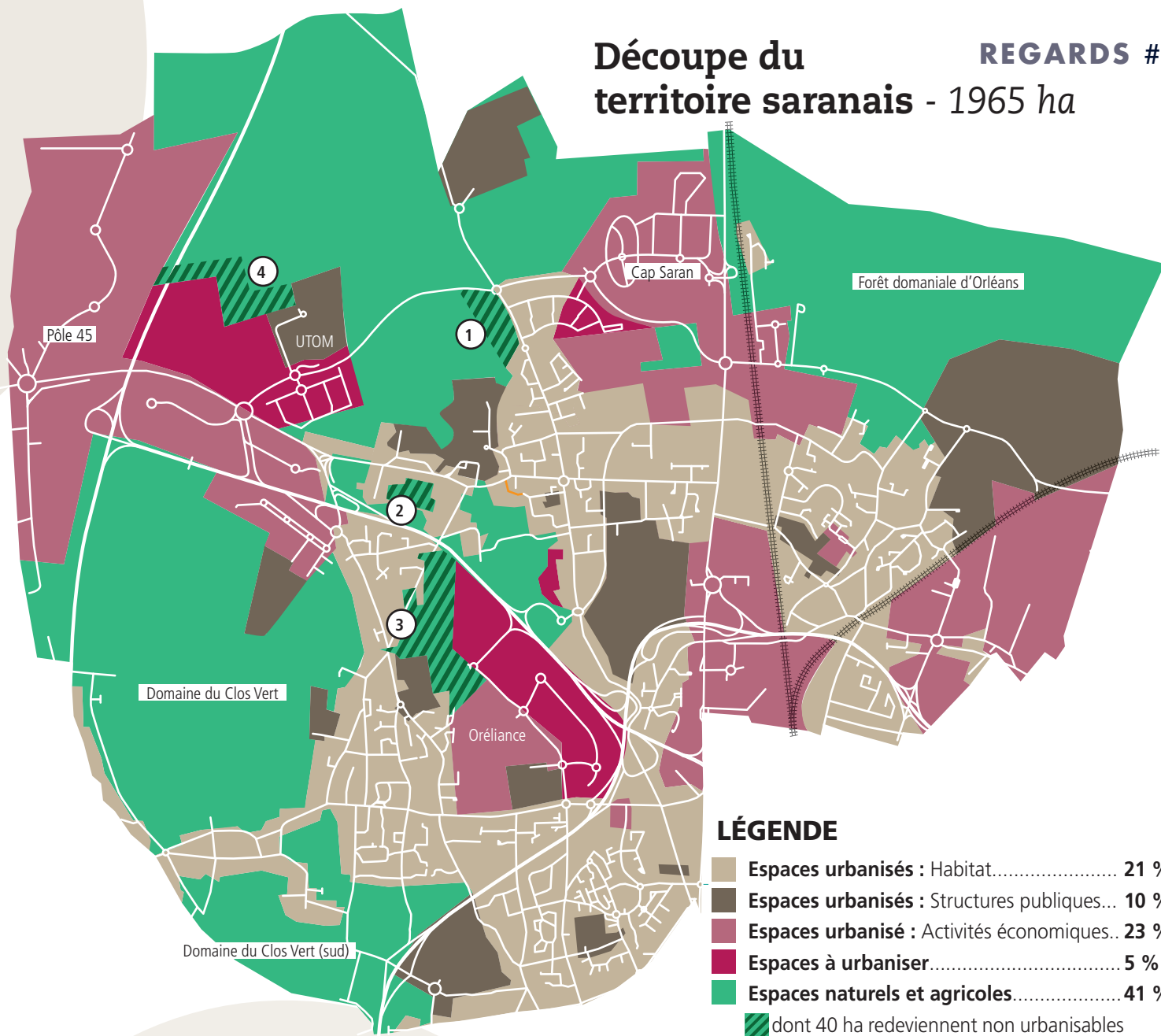
Débatu lors du conseil métropolitain du 11 juillet 2019, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), fixe le projet, le cap et les objectifs visés dans les dix prochaines années pour le territoire métropolitain et ses 22 communes. Il s'agit là d'un des documents constitutifs du PLUm, et l'un des plus importants dans le cadre de son élaboration.

Le PADD métropolitain définit ainsi trois grands thèmes : un territoire attractif et innovant, un territoire habité et vivant, un territoire nature et en transition.

Il présente également les éléments structurants du PLUm, qui précisent trois objectifs principaux : Affirmer le positionnement de la Métropole comme territoire charnière à l'échelle nationale et à l'échelle du Val de Loire ; Mettre en œuvre une métropole des proximités qui doit permettre de garantir une accessibilité pour tous aux services urbains ; Permettre le développement d'un urbanisme sobre et maîtrisé, en s'appuyant sur les qualités naturelles et paysagères du territoire.

Découpe du territoire saranais - 1965 ha

REGARDS #7

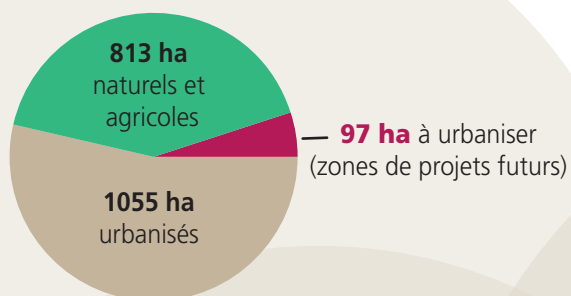


LÉGENDE

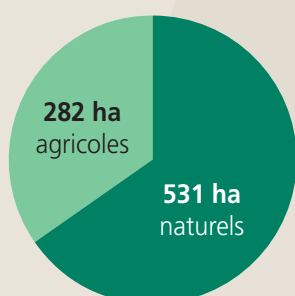
	Espaces urbanisés : Habitat.....	21 %
	Espaces urbanisés : Structures publiques...	10 %
	Espaces urbanisés : Activités économiques..	23 %
	Espaces à urbaniser.....	5 %
	Espaces naturels et agricoles.....	41 %
	dont 40 ha redeviennent non urbanisables suite au PLUM	

- 1 - *Jeu de Bille* (champ entre la Tête Noire et Saranéa) - 8 ha
- 2 - *Bois Moulin* (bois entre l'Hôtel Ibis et rue de l'Orme au Coin) - 3 ha
- 3 - *Portes du Loiret* (entre l'Orme au Coin et Oréliance) - 13 ha
- 4 - *Grand Sary* (à côté de l'UTOM) - 16 ha

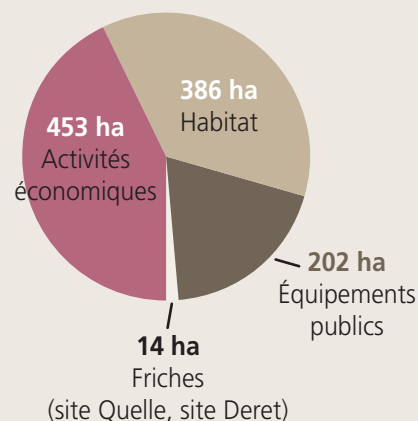
1965 ha DE TERRITOIRE COMMUNAL



813 ha D'ESPACES NATURELS OU AGRICOLES



1055 ha D'ESPACES URBANISÉS



Travaux dans les structures municipales



Foyer Georges Brassens

Le réaménagement de l'accueil et des salles d'activités a débuté fin avril et se poursuit jusqu'à la fin du mois de septembre.

> 100 000 euros sont consacrés à cette opération.



Gymnase Jean-Landré

La démolition du club house et le démarrage des premiers travaux de maçonnerie dans l'enceinte du gymnase se sont déroulés entre fin juin et fin juillet. Cette intervention se chiffre à 55 000 euros. **Une deuxième phase de travaux concernant la réfection des douches et sanitaires interviendra l'année prochaine.**

Base de loisirs de La Caillerette

Courant juin, la base pré-ados et son site ont fait l'objet d'une rénovation et d'aménagement. Réfection de la voie d'accès et du terrain de pétanque, création d'une raquette pour la pratique du basket d'une part. Mais aussi rafraîchissement de la salle principale et dotation d'un brumisateur, ces derniers travaux ayant été réalisés en régie municipale.

> **Montant total des travaux : 40 000 euros.**

Centre de loisirs Marcel-Pagnol

Courant mai, le centre Marcel-Pagnol a été doté de quatre mâts solaires destinés à l'éclairage de la voie d'accès nord. **Le montant des travaux s'élève à 10 000 euros.**



Travaux dans les écoles

Groupe scolaire du Bourg

Durant l'été, l'école maternelle a bénéficié de la rénovation totale des sanitaires enfants et de la création de wc adultes répondant aux normes d'accessibilité. 25 000 euros ont été consacrés à ces travaux réalisés en régie municipale. À l'école élémentaire, la réfection de la couverture du local périscolaire a mobilisé 42 000 euros de budget. Ces travaux ont été menés entre fin juin et juillet.



Groupe scolaire des Sablonnières

Entre juillet et août, les deux salles de classe (110 m²) de l'école maternelle ont été réhabilitées. Le montant de ces travaux, réalisés pour moitié en régie municipale, se monte à 40 000 euros.

Pour sa part, l'école primaire a bénéficié du remplacement de l'ensemble de ses menuiseries extérieures (portes et fenêtres). Montant des travaux : 117 600 euros.



De l'autre côté de l'écran

À 19 ans, Maxence Tan a trouvé sa voie dans le cinéma d'animation.

Désormais étudiant en 2^e année à l'ECV Paris, ce passionné entend exercer en tant qu'« Animateur 2D ». Un métier créatif et technique au sein de l'industrie du divertissement, secteur économiquement important et pourvoyeur d'emplois.

Du « Roi Lion » au « Vent se lève », sans oublier « Le voyage de Chihiro », au cours des dernières décennies les films d'animation ont conquis plusieurs générations de spectateurs. Maxence Tan figure parmi ceux-ci : « Depuis tout petit, j'ai consommé de l'animation » se remémore-t-il. « En primaire et au collège, je réalisais quelques dessins par-ci, par-là, puis j'ai laissé tomber jusqu'en fin de première ».

Bac STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) en poche, sa voie professionnelle semblait quelque peu tracée vers ailleurs. Mais entre-temps, un déclic s'est produit chez ce passionné des films d'animation japonais et du dessin « cartoon ». « Je voulais passer de l'autre côté de l'écran, faire rêver les gens, susciter des émotions » explique Maxence. Afin de concrétiser son dessein, ce jeune saranais a dû gagner Paris pour candidater à la classe préparatoire en cinéma 2D de l'ECV, une école

privée spécialisée dans le design, le game, le digital et l'animation, qui délivre des diplômes bac+3 et bac+5 reconnus par l'État. « Cette « prépa » est sélective avec 15 places pour 200 postulants. Au début, mes parents étaient un peu réticents vis-à-vis de mon choix de formation et de son coût. À présent, ils me soutiennent ». Il y a un an, Maxence a donc intégré la « prépa ». Une année de travail intense qui s'est soldée en juin dernier par son admission en 2^e année de l'ECV. « L'animation 2D (2 dimensions) est mon objectif et je travaille vraiment pour monter marche après marche » souligne le jeune homme.

Dessin, aquarelle, tablette graphique

À l'ère du cinéma en 2D et 3D et de la technologie numérique, Maxence a tout d'abord renoué intensément avec le dessin et s'est perfectionné. Ce geste immuable reste en effet incontournable en matière de cinéma d'animation. « Il s'agit avant tout d'observer pour reproduire

des perfectives, des mouvements, des positions, des proportions, des volumes, de l'animation. On utilise quasiment pas de règle. On dessine à main levée ». L'étudiant suit un cursus adapté (histoire de l'art, morphologie, modelage, dessin d'analyse, processus créatif, story-telling...), ponctué d'ateliers (applications informatiques, techniques d'animation). « L'accent est mis sur la pratique. Cela demande beaucoup

entre les élèves. Les intervenants, qui sont des professionnels, nous considèrent comme leurs futurs collègues ». Cette formation trouve ses débouchés notamment dans la publicité, l'illustration de livres, de dessins animés, de jeux vidéo ou encore dans la modélisation pour les paysagistes. Pour sa part, Maxence vise le bac+5 en animation et pour l'heure le métier d'animateur 2D. « Le cinéma d'animation est un travail d'équipe où chacun a son rôle. Différents postes existent et je n'ai pas encore choisi. Je me spécialiserai en 3^e année ». Son choix pour la « 2D » ? « Ce qui m'intéresse vraiment, c'est de donner vie à des personnages et de raconter une histoire, ce qui est un art. Et puis j'ai un penchant pour la 2D depuis l'enfance avec les films de Disney. C'est une technologie encore recherchée. L'arrivée de Netflix a par exemple relancé les demandes d'animateurs 2D ». Créatif et perfectionniste, l'œil exercé, Maxence ne regarde déjà plus les films d'animation de la même manière. « Mais je fais toujours de bonnes découvertes lorsque je repasse du côté des spectateurs » confie-t-il.

Une activité professionnelle futile ? « C'est important de divertir les gens, sinon la société se résumerait à des robots » glisse comme une évidence l'étudiant tout à son ouvrage.

• Arnaud Guilhem

BON À SAVOIR

LES ÉCOLES D'ANIMATION

Des écoles préparent aux métiers de l'animation. La plupart sont privées et forment les élèves après le Bac en 3 ou 5 ans. L'accès est souvent sélectif.

Le dessin, la conception plastique sont au cœur des formations à l'animation. Côté technique, les étudiants apprennent à modéliser des personnages, à décomposer des mouvements image à l'aide de logiciels 2D et 3D.

LES ÉCOLES DE JEU VIDÉO

Une majorité d'écoles privées proposent des cursus en jeu vidéo et des spécialisations.

Selon les sections choisies, les enseignements théoriques et pratiques préparent plutôt au game design et au level design.

> POUR TOUS RENSEIGNEMENTS <
Contacter le PIJ de Saran : 02 38 80 34 12



COUP DE JEUNE À LA BASE DE LA CAILLERETTE

Un vent de renouveau souffle sur la structure de loisirs pour les 9-14 ans. La base pré-ados, qui a fêté l'an passé ses 20 ans, bénéficie dorénavant d'une route d'accès flambant neuve, d'un mini terrain de basket, d'un terrain de pétanque et d'un brumisateur. Le montant global des travaux s'élève à 40 000 euros.

De nombreux aménagements extérieurs ont été installés en juin, participant à élargir l'offre d'activités. La grande salle, dite cafétéria, a aussi bénéficié d'un rafraîchissement. « Cela va redonner un élan à la structure, un nouveau souffle, explique **Julie Da Fonseca, directrice de la Base**. Avec la création d'une raquette de basket fortement demandée par les jeunes, un nouveau terrain de pétanque, nous allons pouvoir mieux profiter de la partie située à l'arrière du bâtiment ». L'un des éléments nouveaux fortement apprécié cet été par les enfants a été le brumisateur. « On en avait fortement besoin, dit la responsable. Depuis 3-4 ans nous connaissons des épisodes de fortes chaleurs et les enfants le réclamaient ». En cette rentrée, la structure qui accueille une cinquantaine d'enfants les mercredis, a remis au goût du jour son jardin participatif. Et prévu de nombreuses animations autour de la Journée Internationale de la Paix, le 21 septembre.

• Clément Jacquet



CRÉATION DE DEUX NOUVELLES CLASSES

La rentrée scolaire voit l'ouverture de deux classes élémentaires au Bourg et au Chêne-Maillard.

La mairie, la communauté éducative et les parents se réjouissent de l'ouverture en cette rentrée de deux nouvelles classes élémentaires. Une à l'école du Bourg, l'autre à celle du Chêne-Maillard. C'est la carte scolaire 2021, dessinée par l'Inspection académique, qui a annoncé la bonne nouvelle. Ces deux créations sont liées à la nouvelle réforme ministérielle qui, après l'avoir fait en 2020 pour les

grandes sections, demande de baisser le seuil maximal d'élèves dans le CP et le CE1 de 27 à 24 élèves. « Les deux classes sont les bienvenues, explique **Aziza Chaïr, adjointe aux affaires scolaires**. C'est une satisfaction et cela nous rassure. Cela va éviter la surcharge d'élèves dans les autres classes et assurer de meilleures conditions d'accueil et de travail pour les enfants et les personnels ». Autant l'ouverture d'une nouvelle classe au Chêne-Maillard était attendue, autant celle du Bourg était incertaine. Cette création répond, pour partie, à l'arrivée prochaine d'enfants sur le secteur, notamment ceux du nouveau lotissement des Cent Arpents. « Les effectifs seront allégés dans les classes, d'où des conditions d'apprentissage plus favorables, poursuit **Julien Arrondeau, responsable municipal de l'action scolaire**. Nous travaillons avec le souci de la

prévision et de l'anticipation. Les derniers ajustements se font en septembre. Nous recevons habituellement une cinquantaine de nouvelles inscriptions pendant l'été et certaines à la rentrée ». À noter que la municipalité a émis un souhait, qui n'a pas été retenu par l'inspection académique suite à des effectifs moindres que le prévisionnel, concernant l'ouverture d'une 4^e classe maternelle à l'école Marcel-Pagnol. L'ouverture de ces deux classes au Bourg et au Chêne-Maillard valide le bien-fondé de la mobilisation engagée par la municipalité pour la rentrée scolaire 2019. Accompagnée par les parents d'élèves et les enseignants, cette action forte avait alors permis d'empêcher la suppression de deux classes dans ces établissements.

• Clément Jacquet



SUR LES ROUTES DES VACANCES CARNET DE SOUVENIRS

L'été, moment tant attendu de nos jeunes vacanciers de 3 à 17 ans, parfois plus... Sport Été Animation (SEA), centres de loisirs, centre nautique, clubs ados, domaine du Grand Liot, animations estivales à la médiathèque, exposition, un été en fête à vivre ensemble ! Des activités pensées, parfois revisitées pour s'adapter aux contraintes sanitaires et à une météo très souvent capricieuse : vie quotidienne, apprentissages, rigolades, partages, animations de proximité, soirées, temps culturels, manuels, sportifs, solidaires, en somme des vacances pour tous les rythmes dans des espaces adaptés, dédiés à chaque pratique, des lieux conviviaux pour se créer des liens et des souvenirs. L'été 2021 a tenu ses promesses, moments uniques et fédérateurs... preuve en images.

DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ, CE SONT :

- 39 jours de fonctionnement,
 - Près de 150 agents municipaux mobilisés,
 - 13 structures animées et/ou d'accueils de publics,
 - Une moyenne de 340 jeunes/jour accueillis en juillet et 230 en août,
 - Plus de 1800 enfants différents inscrits pour l'ensemble des prestations municipales,
 - 7 séjours courts (mini camps), près de 15 veillées, nuits au centre pour près de 200 enfants concernés,
 - Une vingtaine d'animations de quartier, de rencontres et d'échanges pour vivre une ville en fête,
 - Près de 45 sorties de proximité et dans le Loiret,
- Ce sont aussi plusieurs formules de restauration le midi pour les enfants, confectionnées par la cuisine centrale, à savoir :
- Près de 4600 repas pour la cantine, 740 pour des barbecues, près de 2050 repas froids (pique-niques, repas champêtres, animations estivales...)

DES MINI CAMPS



Camp à Bombannes



Camp à Carcans



GRAND-LIOT



LES CENTRES DE LOISIRS



SEA



Étang de Cerdon



ÉT

LOISIRS JEUNES

LES DATES LIMITES DE RÉSERVATION

Attention : inscription annuelle obligatoire et dates limites de réservation à respecter pour les prestations municipales citées, auprès de l'accueil central de la Mairie ou de votre Espace Famille.

CENTRES DE LOISIRS > **6 SEMAINES** avant le mercredi souhaité

Mercredi

CENTRES DE LOISIRS > **6 SEMAINES** avant le 1^{er} jour de la période souhaitée

Vacances scolaires

VACANCES SCOLAIRES > **3 SEMAINES** avant le 1^{er} jour de la période souhaitée

Stages sportifs

PÉRISCOLAIRE > **7 JOURS** avant le jour souhaité

Matin et soir

PÉRISCOLAIRE > **3 SEMAINES** annulation possible

Midi > **7 JOURS** avant le jour souhaité

RENTÉE SCOLAIRE

le jeudi 2 septembre 2021

Attention : pas d'accueil périscolaire le matin du jour de la rentrée.

Toutefois, dès 8h15, un temps d'information sera assuré dans chaque lieu périscolaire par les responsables et/ou adjoints périscolaires. Les prestations municipales débutent quant à elle dès le jeudi midi.

Pour information : protocole sanitaire adapté en fonction de l'évolution de l'épidémie COVID-19 et des mesures gouvernementales annoncées.

VACANCES D'AUTOMNE

du 25 octobre au 5 novembre 2021 (fermé le 1/11)

Les centres de loisirs Marcel Pagnol et base de la Caillerette

- 3/5 ans : Les jeux et 1001 façons de mieux se connaître et d'apprendre tout en s'amusant,
- 6/8 ans : L'univers des livres, BD et magazines
- 9/14 ans de la base de la Caillerette : L'expression sous toutes ses formes : écriture, musique, danse, dessin, théâtre...

Réservations avant le 11 septembre 2021

Les stages sportifs :

du 25 au 29 octobre : Sport et Culture, foot et tennis

Réservation avant le 2 octobre 2021

du 2 au 5 novembre : Handball, multisports et apprendre à nager spécial débutants.

Réservation avant le 9 octobre 2021

L'AGENDA ENFANCE-JEUNESSE

Inscriptions aux écoles municipales de danse, de musique et de sport jusqu'au 11 septembre et reprise des cours le 13 septembre 2021. Pour tout savoir sur les disciplines sportives et culturelles proposées le soir après l'école et/ou le mercredi à vos enfants dès 6 ans (scolarisé en CP), ne manquez pas **le Forum des associations le samedi 4 septembre 2021** au gymnase Jean Moulin, la salle des fêtes et ses alentours. Exceptionnellement et à cette occasion, la Mairie sera ouverte toute la journée du samedi 4 septembre 2021 (8h30/12h et 13h/16h30) lors du forum des associations pour pouvoir procéder à vos réservations en temps réel.

Plus d'informations

Secrétariat de la Direction Éducation et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18

BRÈVES

Changement horaires médiathèque

À partir du 1^{er} septembre 2021, la médiathèque de Saran change ses horaires d'ouverture :

Septembre à juin :

mardi : 15h-18h

mercredi : 10h-18h

vendredi : 10h-12h & 15h-19h

samedi : 10h-17h

Juillet & août

mardi : 9h30-13h

mercredi : 9h30-13h &

14h-18h

vendredi : 9h30-13h

samedi : 9h30-13h & 14h-17h

{Médi@Saran thèque}

Subventions Associations

Vous êtes une association et vous souhaitez effectuer une demande de subvention à la mairie ? Il vous suffit pour cela de télécharger les documents sur le site de la Ville. Le dossier est téléchargeable ou complétable en ligne.

www.saran.fr, rubrique Demande-de-subvention.

Facturation de l'eau

Une permanence d'Orléans Métropole est organisée à la mairie de Saran **les vendredis 3 et 10 septembre de 8h30 à 12h**, en complément de l'accueil quotidien au 24bis, rue Jean Gabin à Fleury-les-Aubrais.

Fermeture habituelle du centre nautique

Afin de procéder à la vidange des bassins et à l'entretien technique, le centre nautique sera **fermé du 1^{er} au 12 septembre.**

É EN FÊTE



Septembre 2021

Le calendrier annoncé ci-dessous est susceptible de modifications selon l'actualité liée à l'épidémie de la Covid 19, et des décisions gouvernementales.

Le Pass sanitaire est susceptible d'être appliqué à certains événements selon les protocoles en vigueur.

Du 1^{er} septembre au 15 octobre

CONCOURS PHOTOS

dans le cadre des 24H de la biodiversité.

Amateurs de photos et amoureux de la nature, participez à ce concours en réalisant vos meilleurs clichés des zones humides saranaïses (mare, point d'eau, faune ou flore) Informations et inscriptions 02 38 80 34 55 audrey.carme@ville-saran.fr



Mercredi 8 septembre

HEURE DU JEU VIDÉO (10-14 ans)

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 11H
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTIONS 02 38 80 35 10.



Mardi 14 septembre

LA PAPOTE DU MARDI (Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 18H
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.

Jeudi 9 et Vendredi 10 septembre

PORTES OUVERTES DU CIMAS

(Club informatique), présentation des ateliers et inscriptions

- > 675, AVENUE DES CHAMPS-GAREAUX
- > À 17H30.



Du 3 au 26 septembre

SCULPTURES

Exposition de Virginie Péchard

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
- 02 38 80 35 61
- CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30
- > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 18H30 (EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)
- > ENTRÉE LIBRE, FERMÉ LE LUNDI.

Vendredi 10 septembre

DON DU SANG

- > SALLE DES FÊTES
- > DE 15H30 À 19H30



CAFÉ NUMÉRIQUE

Les liseuses numériques (Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 18H
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTIONS 02 38 80 35 10.



Samedi 11 septembre

Spectacle

« LE RIRE DE LA GRENOUILLE »

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 9H45 POUR LES 2-3 ANS ET À 11H POUR LES 4 ANS ET PLUS
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTIONS 02 38 80 35 10.

CLUB DE LECTURE 13-18 ANS

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 16H
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.

Samedi 11 et

Dimanche 12 septembre

ATELIER CLOWN ET DANSE

LIBRE, MÉDITATION proposé par Art's Danse.

- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE, IMPASSE JACQUES-BREL
- > DE 13H30 À 17H30
- > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32.

Dimanche 12 septembre

ZUMBA

Stage proposé par Art's Danse.

- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
- > DE 10H30 À 11H30
- > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32.

Du 15 septembre au 16 octobre

DANS LE CADRE DE L'ANIMATION VOYAGER AUTREMENT

EXPOSITION La route de la soie « De la Chine à la Turquie sur le pouce » de Astrid Duvillard

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > ENTRÉE LIBRE AUX JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE.

Jeudi 16 septembre

PRÉSENTATION DE LA SAISON DU THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

- > À 19H.

Théâtre « ÉTIENNE A. »

- > À 21H.
- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > GRATUIT, INFORMATION ET RÉSERVATION 02 38 73 02 00 OU WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Jeudi 16 septembre

HANDBALL - LIQUI MOLY STARLIGUE

Saran reçoit Créteil (la ville de Saran partenaire du match)

- > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
- > À 20H.

Vendredi 17 septembre

CONSEIL MUNICIPAL

- > MAIRIE
- > À 19H

Vendredi 17 septembre

ART FLORAL

Scéances proposées par La Petite fleur saranaise.

- > SALLE DU LAC
- > À 14H, 16H30 ET 20H
- > INSCRIPTIONS AVANT LE 7 SEPTEMBRE AU 06 70 30 31 93.



Samedi 4 septembre

P'TIT DEJ MUSICAL (Ados - Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 11H
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

Samedi 4 septembre

ACCUEIL DES NOUVEAUX SARANAIS

- > ESPACE AGORA, PLACE DE LA LIBERTÉ
- > DE 10H À 11H.

FORUM DES ASSOCIATIONS

- > PLACE DE LA LIBERTÉ, GYMNASSE JEAN-LANDRÉ
- SALLE DES FÊTES
- > DE 10H À 18H.
- > PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Vendredi 17 et Samedi 18 septembre
FORMATION PSC1 proposée par les



Secouristes de la Croix Blanche du Loiret
> SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
> VENDREDI DE 20H À 22H30 ET SAMEDI
DE 8H À 12H ET DE 13H À 18H
> RENSEIGNEMENTS 02.38.73.31.75
OU 06.30.65.54.84 OU SUR
CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR

Dimanche 19 septembre
QUESTIONS POUR

UN CHAMPION - Tournoi interclubs
> SALLE MARCEL-PAGNOL (ENTRÉE PAR LE
CHEMIN DES PETITS SOULIERS)
> DE 9H À 17H30

Lundi 20 septembre
SCRAPBOOKING

Stage adulte proposé par la MLC
> DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Vendredi 24 septembre
PASTELS

Stage adulte proposé par la MLC
> DE 9H À 13H
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Vendredi 24 septembre
DANS LE CADRE DE L'ANIMATION
VOYAGER AUTREMENT
GOÛTER NUMÉRIQUE

Voyager dans le réel
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 19H
> GRATUIT, SUR INSCRIPTIONS 02 38 80 35 10.

Samedi 25 et

Dimanche 26 septembre
YOGA DU RIRE

Stage adulte proposé par la MLC
> DE 11H À 12H
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Samedi 25 septembre
DANS LE CADRE DE L'ANIMATION
VOYAGER AUTREMENT
LA RONDE DES MOTS

Atelier d'écriture.
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 10H30
> GRATUIT, SUR INSCRIPTIONS
02 38 80 35 10.



Dimanche 26 septembre
ZUMBA

Stage proposé par Art's Danse.
> GYMNASSE GUY-VERGRACHT
> DE 10H30 À 11H30
> RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32.

FOOTBALL N3

Saran reçoit Déols FC
> TERRAIN D'HONNEUR
JACQUES-MAZZUCA
> À 15H.



BASKET N3 (F)

Saran reçoit Sénart
> GYMNASSE GUY-VERGRACHT
> À 15H30.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Du 27 septembre au 2 octobre
FESTIVAL « TEXT'AVRIL »,
proposé par le Théâtre de la Tête Noire
consacré à l'émergence des écritures
théâtrales d'aujourd'hui
PROGRAMME COMPLET WWW.THEATRE-
TETE-NOIRE.COM.

Mercredi 29 septembre et
samedi 2 octobre
DANS LE CADRE DE L'ANIMATION
VOYAGER AUTREMENT
HISTOIRES POUR LES
GRANDES OREILLES

(4 ans et plus)
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 10H30
> GRATUIT, SUR INSCRIPTIONS
02 38 80 35 10.

Jeudi 30 septembre
HANDBALL - LIQUI MOLY
STARLIGUE

Saran reçoit Chambéry
> HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
> À 20H.

Vendredi 1^{er} octobre
DANS LE CADRE DE L'ANIMATION
VOYAGER AUTREMENT
LECTURE À HAUTE VOIX

« Voyages immobiles » par Catherine
Gautier
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 10H30
> GRATUIT, SUR INSCRIPTIONS
02 38 80 35 10.



LES SPORTIFS SARANAIS BRILLEN !



Félicitations à **Helena Ciak**. Formée à l'**USM Saran Basket**, elle a obtenu la médaille de bronze aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020 avec l'Équipe de France féminine de Basketball.



Félicitations à **Valentin Tabellion**. Formé à l'**USM Saran Cyclisme**, il a obtenu les titres de champion de France de poursuite par équipe et d'américaine par équipe ainsi que la deuxième place en poursuite individuelle, lors des championnats de France sur piste le 9 août à Bourges ! (à droite sur la photo)



Gloria Agblemagnon, licenciée au Saran Loiret Athlétic Club (SLAC), porte les couleurs de l'équipe de France lors du concours de lancer du poids (F20) des Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

INAUGURATION DU LOTISSEMENT DE *La Clairière*

Le lotissement de La Clairière constitue un bel exemple d'opération pour l'accèsion sociale à la propriété. Implanté sur les terrains de l'ancienne crèche municipale, au Nord du Bourg, il est composé de 33 logements, en appartements et maisons individuelles. L'inauguration officielle aura lieu le vendredi 17 septembre, en matinée. Une rencontre des élus avec les nouveaux habitants aura, par ailleurs lieu le mardi 5 octobre à 18h30.



Deux ans après les premiers coups de pioche, le lotissement de La Clairière affiche une belle allure et un charme certain. Après avoir vu la crèche municipale des P'tits Loups déménager dans leurs nouveaux locaux, aux Chimoutons, la municipalité a décidé de vendre le terrain pour compenser le coût très important de la déconstruction de l'ancienne crèche. C'est donc une nouvelle résidence flambant neuve qui va être inaugurée ce mois-ci, allée des Narcisses, à côté des Rives du Lac, en face de la Tête Noire. Les logements ont été livrés en mai et tous les lots ont été vendus. L'opération, dont le montant global des travaux s'élève à 5 745 000 euros TTC, a été réalisée par La Ruche Habitat. Cette coopérative propose de l'accèsion sociale dans des parcs immobiliers neufs. La mairie a souhaité que soit proposée une offre de logements en accèsion à la propriété, diversifiée, mixant habitat individuel et collectif, proche du cœur de ville et accessible aux revenus modestes. Ceci réaffirme la volonté municipale de poursuivre sa politique en faveur

du logement social.

Favoriser la location accèsion

Les 33 logements bordent l'allée des Narcisses, qui est une boucle de circulation interne à sens unique, en forme de U. L'ensemble est constitué de 21 appartements (du T2 au T4, au sein d'un collectif à l'entrée du site) et de 12 maisons (T4-T5). L'architecture tient compte de l'environnement, avec des bâtiments limités à trois étages, des espaces paysagers, des normes vertes... En tant que coopérative, la Ruche Habitat propose tous les avantages de l'accèsion sociale à la propriété : des logements de qualité à des prix compétitifs, la possibilité d'acquérir en accèsion simple ou en location accèsion

(avec dans ce cas une TVA à 5,5 %). Huit familles bénéficient déjà de ce dernier dispositif. Face à la Tête Noire, située à deux pas du centre Bourg et de ses commerces, le lotissement de La Clairière bénéficie donc d'une implantation idéale : proche du réseau de transport en commun et des axes de communications. Une qualité de vie des plus agréables pour les nouveaux saranais s'y installant...

• Clément Jacquet

Sur la route du Tour

Une quinzaine de résidents du Foyer Georges-Brassens a assisté le 2 juillet au passage du Tour de France, près de Vierzon.

Vêtus de leur maillot blanc à pois rouges, ils et elles ont suivi la Grande boucle de passage à Foëcy, près de Vierzon, ville départ de la 7^e étape. « C'est la première fois que nous accompagnons les résidents à une manifestation sportive internationale, dit **Philippe Favrel, directeur du FGB**. De nombreuses personnes aiment le vélo et le Tour, et le suivent chaque été à la télé. C'était pour certains résidents la première fois qu'ils voyaient une étape du Tour de France ». Par une magnifique journée et dans une bonne ambiance, la délégation saranaise a d'abord apprécié le passage de la caravane publicitaire. Avec sa distribution d'objets promotionnels et d'échantillons, elle a régalé le public sur le bord de la route. Puis c'est le passage du peloton. Le ballet des cyclistes a suscité admiration et applaudissements. Événement populaire s'il en est, qui ravit jeunes et moins jeunes, le Tour a une nouvelle fois fait des heureux.

• **Clément Jacquet**



Le « Passeport senior » est de retour

La rentrée 2021 est synonyme de reprise pour le « Passeport senior ».

RENSEIGNEMENTS

Marie-Lucie Oujagir, animatrice senior
Tél. : 02 38 80 34 24

INSCRIPTIONS « PASSEPORT SENIOR »

Les mardis 21 et 28 septembre de 9h à 12h
Les mercredis 22 et 29 septembre de 9h à 12h
Le vendredi 24 septembre de 9h à 12h
Se munir du dernier avis d'imposition et d'un justificatif de domicile
• **Service de l'Action sociale en mairie.**

Ce véritable sésame des activités proposées tout au long de l'année par la Ville aux Saranais (de 62 ans et plus) effectue son retour, après une longue absence liée à la pandémie du COVID-19.

Au programme de cette année, des activités physiques (bien-être santé, gym d'entretien, aquagym, natation libre...) encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville, un atelier créatif et manuel animé par Marie-Lucie Oujagir le jeudi matin, mais aussi du chant choral en compagnie de Camille Vuillermet, professeure à l'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD) ou encore une randonnée pédestre mensuelle, le lundi après-midi. Le début des activités « Senior » est prévu la semaine du 4 octobre.

Les inscriptions s'effectuent préalablement en mairie, auprès du service de l'Action sociale (voir ci-contre).

Nouveauté de cette année, la tarification du « Passeport senior » (de 30 à 50 euros annuels) s'établit en fonction de 5 tranches de ressources.

À noter que le déroulement de ces activités est prévu dans le respect des règles sanitaires en vigueur et sont susceptibles d'évoluer en fonction des consignes gouvernementales du moment.

• **Arnaud Guilhem**



Soutenir le handicap le combat d'une vie

Christine Gaillard mène une action bénévole remarquable dans le monde du handicap et de l'inclusion. Elle est vice-présidente des PEP 45 (Pupilles de l'Enseignement Public) qui gèrent une trentaine d'établissements spécialisés. Elle est également déléguée régionale de l'association Fragile X France. Son engagement est né de sa situation familiale, avec ses deux fils porteurs du syndrome X Fragile, maladie génétique rare et peu connue.

Attentive à l'autre, souriante, respectueuse de la relation. Elle illustre bien la devise du romancier Ernst Jünger : « Lorsque nous nous ouvrons, le monde s'ouvre ». Assurément pour Christine Gaillard un monde qui s'ouvre est bien un monde solidaire. Elle est vice-présidente de l'association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public. Cette association médico-sociale soutient et aide les personnes porteuses d'un handicap intellectuel, sensoriel, tant dans le champ des enfants que dans celui des adultes. Christine, 53 ans, est également déléguée régionale de Fragile X France, association qui regroupe des familles touchées par cette maladie génétique rare dont sont

atteintes 13 000 personnes en France. Comme beaucoup de personnes qui s'investissent dans ce genre d'actions, elle est personnellement concernée. Ses fils, Néo, 16 ans, et Joris, 14 ans, sont porteurs de cette maladie héréditaire dont les principaux symptômes sont la déficience intellectuelle et les troubles du comportement.

Faire évoluer les choses

Originaire du Cher, et fière de ses origines agricoles, Christine a effectué l'ensemble de sa carrière professionnelle dans l'agroalimentaire, comme responsable commerciale. Elle a travaillé dans la grande distribution pour une entreprise leader national

dans le yaourt à base de lait de soja. « J'ai toujours eu la volonté de réussir, dit-elle. J'ai été passionnée par mon métier. À vingt ans, je gérais une équipe d'animatrices dégustatrices. J'ai aimé ce métier, les relations humaines, le contact ». Une carrière dont elle doit parler au passé depuis 2008. Lorsqu'elle apprend que ses fils sont porteurs du syndrome, elle arrête de travailler pour se consacrer entièrement à eux et à leur maladie. Elle est alors confrontée, avec son mari Christel, à une nouvelle vie où il faut tout apprendre. Qui ressemble parfois au parcours du combattant. Nul n'est préparé à voir arriver le handicap dans sa vie. Les parents doivent faire face à une multitude d'obligations : gérer

au mieux la vie quotidienne, trouver un établissement scolaire adapté, découvrir la variété des soins (la psychomotricité, l'ergothérapie...). Christine décide de s'investir sans compter. « Je suis rentrée dans la mission, lance-t-elle avec conviction. Je mène une vie de combat. Face aux besoins il y a toujours une solution. Dans le handicap il n'y a pas de différences sociales, de différences de cultures. On casse tous les murs. On fait évoluer les choses ».

Très proche des familles et de leurs besoins

Néo et Joris sont alors placés en IME (Institut Médico Éducatif), établissements gérés par l'association des Pupilles de l'Enseignement Public. « Je suis curieuse, explique

Militante au sein du réseau et du mouvement des PEP, elle suit l'évolution des politiques médico-sociales liées à l'inclusion et souhaite mettre l'accent sur une menace qui pèse en ce moment. Avec le manque de structures spécialisées en France, les politiques ont tendance à orienter les personnes accompagnées vers le milieu ordinaire (école, entreprise, loisirs...), vers des personnels non formés pour s'occuper d'un tel public, synonymes de baisse de qualité des services.

Une communauté autour d'un syndrome

Le second volet de son engagement bénévole et de sa vie militante, elle le vit au sein de l'association Fragile X France, qui

un conseil qui vaut quel que soit le handicap : « Il faut s'entourer à tous les niveaux. Garder le maximum de liens, rester le plus possible dans la vie. Seul on ne fait rien ». Un de ses objectifs : proposer une formation X Fragile en partenariat avec l'École régionale des travailleurs sociaux, à destination des familles, des professionnels, des pouvoirs publics, d'autres organismes du handicap... « Quand on est sensibilisé à un handicap ça ouvre à tous les handicaps », clame-t-elle.

L'association propose aussi des réunions, soutenues par l'AFC (Association Familiale Catholique), sur une thématique éducative. La religion : Christine Gaillard y a puisé une force supplémentaire, trouvé une élévation personnelle pour mener son combat. Ainsi a-t-elle suivi une formation diocésaine. Été en Terre sainte afin de « réinterroger mes valeurs religieuses, retoucher le spirituel » précise-t-elle.

Les vertus du sport pour toute la famille

La famille Gaillard est une fervente adepte des activités physiques. « Le sport est un équilibre, une jambe, avance Christine. Il agit positivement sur la santé, les relations sociales, le mental ». À noter que son mari est instructeur à l'USM badminton et fait partie du bureau de l'association HEO (Handicap Espoir Ostéopathie). Christine pratique l'aquagym, la natation, le tai-chi-chuan. Elle apprécie les sorties à bicyclette en famille.

Néo et Joris fréquentent les bassins de la piscine municipale. Ils ont également fait de l'équithérapie (Ndlr : se soigner grâce au cheval). Les deux frères font partis de la section handisport athlétisme du SLAC et ont participé en mai à la Journée découverte handicap et en juin à la journée olympique et paralympique. « Ce sont des initiatives vraiment excellentes, se réjouit Christine. Ça nous apporte un grand bonheur. C'est une chance d'avoir cela à Saran ». Précisons que l'USM a le projet de créer une section de Karaté adapté.

Pendant ses loisirs Christine apprécie les balades, notamment au domaine du Clos Vert, proche de chez elle : « C'est un poumon vert. Il a été notre salut pendant le confinement ». Elle aime également cuisiner, lire. Elle affectionne tout particulièrement les témoignages, les biographies. « J'aime l'histoire des hommes et des femmes. Tout ce qui est vrai ». La vie, toujours la vie.

• Clément Jacquet



Christine. J'avais envie de comprendre, de savoir comment fonctionnaient les PEP. J'ai pris une adhésion, et lors de la première A.G. on m'a proposé un mandat de trois ans comme administratrice ».

Les PEP 45 gèrent une trentaine d'établissements : IME, IMPro... pour les enfants. ESAT, foyers de vie, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)... pour les adultes. Les principes qui guident l'action des PEP sont la laïcité, la solidarité, la citoyenneté, la justice sociale. « Je me suis d'emblée retrouvée dans ces valeurs, souligne Christine. Ce qui me guide c'est le parcours de vie des personnes, leur accompagnement tout le long de la vie ». Et plus loin : « Je suis un parent. Très proche des familles et de leurs besoins. Ainsi que ceux des personnes accompagnées. C'est ma valeur ajoutée ».

accompagne les familles touchées par le syndrome. Cette maladie est la deuxième cause de déficience intellectuelle après la trisomie 21. L'association agit afin que la maladie soit mieux connue et mieux diagnostiquée. Elle apporte du soutien, des informations et des formations à ses adhérents.

« Nous sommes une famille, se réjouit Christine Gaillard, déléguée régionale. Nous échangeons des trucs, des astuces. Nous partageons des loisirs, des week-ends ». Comme lors du traditionnel pique-nique régional qui a lieu le 5 septembre.

Et de poursuivre : « Nous avons créé une communauté qui nous permet d'avoir des perspectives, de ne pas se sentir seul face à la maladie. Nous avons tous besoin de se reconforter, de se conforter ». Et de livrer



Restauration municipale Septembre

LUNDI 6 SEPTEMBRE

Taboulé
Sauté de dinde sauce espagnole
Poêlée de légumes
Carré frais
Fruit de saison

MARDI 7 SEPTEMBRE

Tomates vinaigrette
Coquillettes
Sauce carbonara végétarienne aux pois
Yaourt aromatisé

MERCREDI 8 SEPTEMBRE

Salade de risetti aux crudités
Coin sauce à l'aneth
Gratin de chou fleur
P'tits Louis
Fruit de saison

JEUDI 9 SEPTEMBRE

Melon
Sauté de bœuf aux oignons
Frites
Crème dessert vanille

VENDREDI 10 SEPTEMBRE

Menu végétarien
Betteraves vinaigrette
Riz
Sauce chili végétarienne
aux haricots rouges
Camembert à la coupe
Fruit de saison

LUNDI 13 SEPTEMBRE

Pommes de terre, œufs durs
Boulettes de bœuf sauce tomate
Haricots verts
Yaourt nature
Fruit de saison

MARDI 14 SEPTEMBRE

Brioche au fromage
Aiguillettes de poulet sauce thaï
Duo de chou
Fruit de saison

MERCREDI 15 SEPTEMBRE

Salade vinaigrette
Sauté de veau au romarin
Pommes de terre rissolées
Petits suisses aux fruits

JEUDI 16 SEPTEMBRE

Radis, maïs vinaigrette
Filet de saumon sauce crème
Petits pois carottes
Chèvre
Compote biodiversité

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

Menu végétarien
Concombre
Œufs pochés sauce provençale
Spaghetti
Flan

LUNDI 20 SEPTEMBRE

Rillettes de sardines maison
Sauté de pintade au jus
Courgettes sautées
Leerdammer
Fruit de saison

MARDI 21 SEPTEMBRE

Menu végétarien
Carottes râpées
Rôti de bœuf froid
Purée de pommes de terre
Coulommiers
Compote

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

Macédoine de légumes
Aiguillettes de blé aux carottes
Épinards béchamel
Gouda
Chouquettes

JEUDI 23 SEPTEMBRE

Salade piémontaise
Cabillaud sauce ciboulette
Haricots beurre
Chanteneige
Fruit de saison

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

Tomates concombres
Chipolata (riz)
Lentilles locales
Fromage blanc aux fruits

LUNDI 27 SEPTEMBRE

Salade coleslaw
Parmentier de poisson
Yaourt aromatisé

MARDI 28 SEPTEMBRE

Pamplemousse
Émincé de dinde au jus
Flageolets
Fromage à la coupe : Olivet
Crêpe au chocolat

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

Salade feuille de chêne
Sauté d'agneau aux olives
Macaronis
Cantal AOP
Ananas au sirop léger

JEUDI 30 SEPTEMBRE

Menu végétarien
Salade de perles aux
lentilles noires locales
Polenta au fromage
Brocolis
Fol Épi
Fruit de saison

VENDREDI 1ER OCTOBRE

Pâté de campagne (terrines de légumes),
cornichons
Poisson du jour sauce crème
Carottes vichy
Chavroux
Fruit de saison

L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.saran.fr

Sélection des principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal

Vendredi 2 juillet 2021

- Vote des budgets supplémentaires 2021 - budget principal ; budget annexes :
Des ajustements de crédits sont opérés ainsi que des compléments pour des actions non prévisibles lors du vote du budget initial.

- Dotation de solidarité urbaine - rapport sur les actions de développement social urbain entreprises en 2020 :
Le conseil municipal a justifié d'opérations de développement social urbain afin de valider la dotation annuelle perçue de 177 770 €.

- Garanties d'emprunts pour la construction de logements sociaux :
Octroyées à Valloire Habitat (227 rue des Bruères - 2 logements PLAI et 9 logements PLUS ; 228 rue du Chêne Maillard - 3 logements PLAI et 10 logements PLUS) et LOGEM LOIRET - Domaine de SARANEA - 16 logements en vente en l'état futur d'achèvement.

- Subvention à l'association France Cuba Loiret - Aide à l'achat de matériel médical :
Cette opération de solidarité permet à ce pays subissant le blocus américain d'acheter des seringues pour inoculer à sa population le vaccin anti COVID qu'il a élaboré.

- Prolongation des mesures en faveur de l'installation de médecins généralistes :
La gratuité de location est prolongée d'un an pour les médecins accueillis dans les cabinets municipaux de l'allée des Sablonnières et de la rue Marcel Paul.

- Conclusion d'une convention de mise à disposition gratuite d'un double garage avec le comité départemental Handisport du Loiret :
Du matériel médical et pédagogique pourra ainsi être stocké par l'association.

- Tarif horaire fixe au 1^{er} juillet 2021 - Service Petite Enfance :
Adoption d'un taux horaire fixe de 1,74 € sur la base de la moyenne des participations familiales 2020.

- Approbation de la convention de partenariat pour l'organisation de la 4^{ème} rencontre professionnelle des assistant.e.s maternel.le.s.

- Passeport Seniors :
Reconduit pour 2021-2022, le passeport seniors permet l'accès à des activités manuelles, sportives et culturelles à partir de 62 ans, sous conditions de ressources.

- Immeubles collectifs des Sablonnières - loyers au 1^{er} juillet 2021 :
Comme chaque année, les loyers sont indexés sur l'Indice de Référence des Loyers (+ 0,66%).

- Indemnisation des compagnies artistiques déprogrammées à compter du 1^{er} juillet 2021 dans le cadre de la crise liée au COVID-19 :
Pour le cas où des spectacles commandés par la commune seraient annulés en raison de la situation sanitaire, le conseil municipal prévoit la reconduction des mesures de soutien aux compagnies.

- Avis sur la mise en compatibilité du PLU avec le projet du diffuseur Saran-Gidy :
Avis favorable afin de faciliter la circulation, notamment poids lourds, en prenant acte des remarques du commissaire enquêteur sur l'autorisation environnementale.

- Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm).

- Convention avec le Conseil Régional du Centre-Val de Loire pour subventionner, dans le cadre du "CRST Orléans Métropole", la réhabilitation thermique du gymnase Jean Moulin :
Les clauses d'insertion seront reportées sur d'autres travaux afin de percevoir la subvention de 175 000 €.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

ESPACE PUBLIC #21

Le Chiffre du Mois

425

C'est le nombre d'élèves qui ont, la saison passée, fréquenté l'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD). L'école, comparativement à d'autres communes, affiche un très bon chiffre. Avec seulement quinze élèves de moins que la saison précédente, l'école municipale a peu souffert de la crise sanitaire et de ses effets sur les effectifs. « On s'en sort bien, affirme **Ingrid Chanteloup, directrice de l'école**. Notamment grâce à la non facturation décidé par la ville pendant le premier confinement. La motivation est restée ». Il y a 305 élèves à l'école de musique (dont un tiers d'adultes) et 120 élèves pour la danse. Sur le plan musical l'école propose 17 pratiques (instruments, chant) et 27 pratiques collectives (ensembles vocaux, atelier de musique actuelle, orchestre d'harmonie...). Le département de danse accueille les jeunes de 6 à 18 ans, autour de trois disciplines : modern jazz, classique, contemporain. La directrice de poursuivre : « Nous assurons un bon niveau de formation, une pratique amateur de qualité. La musique et la danse sont des moyens d'expression, de communication, d'ouverture, de rencontres, dans lesquels on éprouve énormément de plaisir, à pratiquer seul et en groupe ».



Les inscriptions, qui ont démarré sur les chapeaux de roue avec 37 nouvelles demandes lors des deux premières semaines, courent jusqu'au 10 septembre. Et notamment lors du Forum des associations. À noter qu'une journée « portes ouvertes de l'EMMD » est organisée le 11 septembre en matinée. Les cours reprendront le 13 septembre.

• C-J

POUR CONTACTER L'EMMD

Département musique : 02 38 80 35 19
Département danse : 02 38 62 57 65





LES RESTOS DU CŒUR ONT MIS LES BOUCHÉES DOUBLES

Active depuis près de 20 ans à Saran, l'association fait face depuis plus d'un an à une hausse massive des demandes. En plus de l'aide alimentaire, Les Restos du Cœur initient des actions dans le cadre de l'aide à la personne.

Peintures, faux plafonds, électricité, éclairage...

Après six semaines de travaux réalisés à l'initiative de la Ville, le local mis à disposition des *Restos du Cœur*, avenue des Champs-Gareaux, affiche un air pimpant. « Avec ce coup de neuf, le local est plus beau et plus lumineux. Nous y sommes très bien même si nous manquons un peu de place » confie **Annie Liger, responsable départementale adjointe de l'association et responsable du centre de distribution de Saran** depuis le début de la pandémie de la COVID-19. Cette rénovation est un atout de taille pour l'association et son équipe de 12 bénévoles « très autonomes », qui depuis mars 2020 ont dû mettre les bouchées doubles. En effet, « depuis le début de la pandémie, le nombre de bénéficiaires a doublé. Nous accueillons chaque semaine 99 familles et distribuons pas moins

de 1 200 repas ». Afin de faire face à cet afflux de demandes, *Les Restos du Cœur* ont depuis doublé leurs horaires d'ouverture. « À présent, le centre de distribution est ouvert les mardis et vendredis, de 14h à 16h30, été comme hiver » précise Annie Liger. « La priorité des bénéficiaires est d'avoir à manger. Nous établissons un dossier sous condition de ressources. Les repas sont distribués selon un principe de points et en fonction de la composition de la famille. Les bénéficiaires sont dans l'ensemble agréables, reconnaissants et respectueux vis-à-vis des bénévoles. Il n'y a pas de souci ».

Aide alimentaire et à la personne

Pour assurer l'aide alimentaire aux plus précaires tout au long de l'année, le centre de distribution des *Restos du Cœur* reçoit des denrées et produits de sa structure nationale. L'association passe aussi des commandes financées par l'Union Européenne et travaille en lien étroit avec la Banque Alimentaire. À ceci s'ajoute « la ramasse », des produits alimentaires frais ou en conserves aux dates limites de consommation courtes. « Les hypermarchés jouent le jeu » confie Annie Liger. Des dons sont également collectés. « En plus de l'alimentaire, des jouets et des vêtements nous arrivent, notamment pour les

anniversaires des enfants. Il faut rappeler que les particuliers peuvent faire des dons » mentionne la responsable. Pour sa part, la Ville a apporté son soutien aux *Restos du Cœur*, avec la livraison en avril et juillet de 2 palettes de produits d'hygiène et d'entretien, financées par son fond d'urgence COVID-19. « Nous travaillons en bonne relation avec la mairie. Les services municipaux sont très attentifs à nous et c'est très agréable. On est très bien à Saran ».

Outre l'aide alimentaire, l'association met en place des actions dans le cadre de l'aide à la personne. Depuis fin août, sur proposition du CRIA 45, un atelier d'initiation à l'informatique (groupe de 2 personnes, sur inscription) a débuté afin de venir en aide aux bénéficiaires dans leurs démarches. En ce mois de septembre, un « coin café » pourrait être aménagé au sein du local. « À partir de l'automne, des petites actions sont également envisagées, comme par exemple de la couture » indique Annie Liger. Pour l'heure, le renouvellement des inscriptions est en cours. « Le futur, c'est l'inconnu. L'hiver on distribue généralement plus de repas et nous avons toujours besoin de bénévoles » conclut la responsable. La précarité ne connaît hélas pas de trêve.

• **Arnaud Guilhem**



LES RESTOS DU CŒUR

Centre de distribution de Saran
675 avenue des Champs-Gareaux à Saran
Bus TAO 6 ou 25, arrêt Champs-Gareaux
Tél. 02 38 65 92 76
www.restosducoeur.org

UNE RUE NOMMÉE **ANDRÉ LAVRAT**

Fondateur de la galerie d'art Lavrat sur la RD2020, le sculpteur a dorénavant une rue qui porte son nom dans la Zone d'activités artisanales de la Motte Pétrée. Un hommage à l'artiste dont de nombreuses œuvres sont visibles sur la commune.

Le portrait de Georges Brassens sur la façade du foyer du même nom, le héron devant le centre Jacques-Brel, la sphère près de l'UTOM... Nombreuses sont les sculptures d'André Lavrat (1921-2010) présentes dans l'espace public saranais. Acrobate, cascadeur, ferronnier d'art, sculpteur sur métaux, inventeur... l'homme, dont une rue est baptisée à son nom sur la Z.A.A. de la Motte Pétrée, est une figure de l'Orléanais. Celui, qui, au départ fut chaudronnier, avait la passion de la gymnastique. Il devint pompier de Paris. Il se tourna ensuite vers l'acrobatie, créa le cirque Lavrat, qui aura les honneurs d'être le premier cirque à passer à la télévision en 1950. Funambule émérite (Ndlr : il est le 3^e au monde à réaliser le saut périlleux sur un câble) il donna des spectacles très prisés par le public, traversant notamment



© G. Percicot.

la Loire sur un fil. André Lavrat, qui fut le premier en France à sculpter à la soudure à l'arc, ouvra ensuite son atelier-boutique dans les années 60 au bord de la Nationale 20. C'est encore son fils François, responsable de la galerie d'art éponyme, lui aussi sculpteur de renommée internationale, qui en parle le mieux : « Mon père était un meneur d'hommes, charismatique, généreux. Il s'est battu toute sa vie pour réaliser ses rêves et a été au bout de ses passions. J'ai beaucoup d'admiration

pour lui. C'était un homme de spectacle. Une force de la nature, un personnage truculent au relationnel très facile. Il m'a légué la passion du métier. Et aussi un idéal de vie fait de liberté, de créativité ». François Lavrat apprécie le choix de la municipalité. « Une rue baptisée en l'honneur de mon père, c'est une grande émotion, assure-t-il. C'est la reconnaissance de son travail et de son parcours artistique. Je suis fier ».

• Clément Jacquet

CARNET DE ROUTE juin et juillet 2021

Nous saluons l'arrivée de

Marwan BACARI - 02 juin 2021
Mila BAJJOU - 07 juin 2021
Constance JUILLET - 10 juin 2021
Fenda CANON SIBY - 11 juin 2021
Mélody HERMET - 16 juin 2021
Isaïah KATAMBAIE - 02 juillet 2021
Meera DJEA - 08 juillet 2021
Rita de SOUSA - 11 juillet 2021
Théo LECLERCQ JANES - 12 juillet 2021
Sasha MLINARIC - 16 juillet 2021
Iris BONNET - 16 juillet 2021
Zenirah KOUIDRI - 16 juillet 2021

Nous félicitons l'union de

John LETURCQ & Emilie DENIS - 05 juin 2021
Cindy BOUFFAULT & Priscillia GUILLE - 05 juin 2021
Narcisse Severin BANGUE & Anne PROUD'HOM - 12 juin 2021
Olivier BELIN & Solène KIELLER - 19 juin 2021
Maxim LOPEZ & Noémie POISSON - 26 juin 2021
Hadrien BRAULT & Ana PALADE - 03 juillet 2021

Axel BRACQUEMONT & Laura DARMOUNI - 8 juillet 2021

Baba CAMARA & Minata SANGARE - 24 juillet 2021

Philippe ROSZAK & Claudia EYI - 31 juillet 2021

Deh DOH & Kally NDONA - 31 juillet 2021

Thibault BODARD & Sarah GODINHO - 31 juillet 2021

Nous regrettons le départ de

Paul DEMIGNÉ - 94 ans
Roger GONDOLFF - 93 ans
Jean-Claude HUET - 82 ans
Catherine MARTIN épouse LIGERON - 60 ans
Monique PIAT épouse CURIEL - 58 ans
René BURGEVIN - 78 ans
Michèle CHENET veuve MEUZERET - 87 ans
Michel TORS - 86 ans
Christiane BLONDEAU veuve BROSSARD - 87 ans
Jacques AMILHAU - 69 ans
Catherine WANAT veuve ZIELINSKI - 85 ans
Sophie PERROTIN - 57 ans
André WASYLEC - 83 ans
Léone BOURBON veuve DURING - 92 ans



4
SEPT.
2021

FORUM

des associations

10H
À 18H

10H
À 11H

ACCUEIL DES
nouveaux
saranais

GYMNASE JEAN-MOULIN
ESPLANADE DE LA MAIRIE
SALLE DES PÊTES

PASS
SANITAIRE
Obligatoire
+ 18 ans